



Service régional et départemental  
de la communication interministérielle

Rouen, le 26 septembre 2019

## Recommandations à l'attention des éleveurs et agriculteurs

A la suite de l'incendie qui a touché l'usine LUBRIZOL à Rouen, de nombreuses retombées de suie ont été constatées sur une vaste zone au nord-est de Rouen.

Dans l'attente des analyses en cours, et à titre de précaution, **le préfet de la Seine-Maritime recommande les mesures suivantes dans le secteur agricole dans la zone, qui tend à se diluer du panache de fumée, du panache de fumée :**

- élevage :

Il est demandé aux propriétaires d'animaux, notamment les animaux de rente qui seraient à l'extérieur dans des zones impactées par le panache de fumées, de les rentrer et de sécuriser leur abreuvement et leur alimentation en les plaçant sous abri.

Il est important que les animaux ne consomment pas d'aliments souillés : il est donc nécessaire de faire pâturer des ruminants sur des pâtures saines, exemptes de dépôt de suie. A défaut, de l'ensilage ou un foin ou tout autre aliment qui aura été protégé, sera fourni aux animaux. L'accès à l'abreuvement en extérieur est de même à éviter.

- cultures :

Il est demandé aux agriculteurs de ne pas récolter leurs productions en l'attente de précisions ultérieures.

Il est conseillé, tant que l'émission des fumées est en cours, de ne pas chercher à enlever les dépôts de suie et d'attendre les prochaines consignes préfectorales qui apporteront des recommandations pour les éliminer par une filière autorisée.

- jardins de particuliers

Il est conseillé aux particuliers de ne pas consommer de légumes et fruits du jardin qui ne pourraient être épluchés ou lavés de façon approfondie.

Enfin, un plan de surveillance renforcé sera mis en place – tant sur les denrées végétales que d'origine animale - pour garantir la parfaite salubrité des produits destinés à la consommation humaine.

**SRDCI**

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

[www.seine-maritime.ouv.fr](http://www.seine-maritime.ouv.fr) et [www.normandie.ouv.fr](http://www.normandie.ouv.fr) . Twitter : @prefet76 6 **courriel** : [pref-communication@seine-maritime.ouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.ouv.fr)